

LE « COÛT DU CAPITAL VU SOUS L'ANGLE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE »

L'Ucr a décidé aujourd'hui pour ce comité général d'organiser un débat sur le « coût du capital vu sous l'angle de la Sécurité sociale ».

Beau sujet de réflexion collective s'il en est, qui s'insère dans la campagne de la Cgt contre le coût du capital, et qui se déroule hasard du calendrier ... le lendemain du vote d'un PLFSS 2015 particulièrement nocif pour les assurés sociaux et pendant la semaine d'action du patronat. Cela ne s'invente pas.

J'ai l'espoir que notre réflexion d'aujourd'hui et nos échanges enrichiront la réflexion confédérale qui doit aboutir en juin 2005 à une actualisation des repères revendicatifs confédéraux, notamment sur le financement de la sécurité sociale et au-delà de toute la protection sociale.

Quelques prises de position dans cette intro susciteront sûrement débat !

Même si je suis conscient de m'adresser à un auditoire de militants qui connaissent bien les fondamentaux de notre système de sécurité sociale, et qui j'en suis sûr les défendent avec conviction depuis de nombreuses années, je les rappellerai aujourd'hui pour mieux appréhender ce qui s'est passé dans les dernières décennies et où nous nous en sommes arrivés aujourd'hui.

Fondamentaux auxquels il est fait souvent référence et qui sont à rechercher dans le programme du Comité National de la Résistance.

Il est d'ailleurs à noter que, lorsque l'on parle de ce programme, c'est surtout pour mettre l'accent sur la seconde partie du texte concernant les mesures à appliquer dès la « libération du territoire » notamment la dernière qui concerne les réformes sociales et instaure notre système de SECURITE SOCIALE.

Système de Sécurité sociale structuré autour de quatre mots clés : l'UNICITE, l'UNIVERSALITE (institution OBLIGATOIRE qui couvrira l'ensemble des risques), la DEMOCRATIE (exception française. Gestion assurée par les intéressés eux-mêmes, même si les patrons au final ont occupé ¼ des conseils) et enfin la SOLIDARITE qui est la pierre angulaire du système...

Solidarité intergénérationnelle - Solidarité malades, bien portants, Solidarité familles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas.

NI ASSURANCE, NI CHARITE, la SECURITE SOCIALE : c'est la SOLIDARITE.

Jacques Bougouin

Est-ce que ce principe serait dépassé aujourd'hui ? Vous y répondrez dans le débat, pour ma part cette SOLIDARITE érigée en principe dans notre système est un facteur de résistance pour le meilleur et pour le pire à l'empire du Marché.



Quant au financement de ce système il est assuré par les richesses créées à l'entreprise.

Avec un principe fort établi pour ce financement : COTISER à hauteur de ses MOYENS, RECEVOIR à hauteur de ses BESOINS.

Je me permets d'ajouter également pour mémoire la définition que donnait en 1946 Ambroise CROIZAT, de la Sécurité Sociale

La Sécurité Sociale est la seule création de richesses sans Capital.

« La Sécurité Sociale est la seule création de richesses sans Capital.

La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires, mais est directement investie pour le BIEN ÊTRE des citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonné l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières ce que nous refusons. »

UN SYSTÈME SOLIDAIRE ET REVOLUTIONNAIRE MIS EN PLACE EN 1946.

Cette définition illustre bien - quant à moi notre système SOLIDAIRE et REVOLUTIONNAIRE mis en place en 1946.

Système financé par les richesses créées dans l'entreprise autrement dit par la cotisation SOCIALE qui aboutit au SALAIRE SOCIALISE.

Salaire Socialisé et non différé, j'insiste sur ce terme car il a fait l'objet...et fait encore l'objet de débats aujourd'hui. Pour être plus précis : SALAIRE SOCIALISE car les cotisations versées par les patrons ainsi que le prévoit le système font partie intégrante du salaire, cela était conçu dans une optique de solidarité... ce qui dans la bouche du patronat est devenu au fil des transformations de l'économie et de l'échec du système capitaliste: des « charges sociales » ... expression totalement « idéologique » largement reprise également par les médias bien-pensants.

Le Salaire DIFFERE quant à lui dans l'esprit de ses partisans équivaut à ce que les prestations perçues devraient être la stricte contrepartie des cotisations versées, et ces cotisations ne devraient financer que les prestations à caractère assurantiel, les autres prestations devant être financées par d'autres moyens, notamment par l'impôt.

Ceci étant dit, on va voir que l'opposition Capital/Travail allait dès la naissance de la SECU prendre toute sa dimension idéologique .

On assiste en effet dès 1947 à des campagnes orchestrées par le patronat qui dénonce, je cite : « le risque extrêmement grave que comporterait la gestion par un SEUL organisme de sommes considérables se chiffrant par dizaines de milliards »

L'UTILISATION FINANCIÈRE DU SALAIRE SOCIALISE.

Car c'est bien là que se situe le fond de la bataille toujours d'actualité aujourd'hui, à savoir : l'utilisation financière du SALAIRE SOCIALISE.

Sous prétexte de ce financement SOLIDAIRE au fil des ans de nombreuses contre réformes ont été proposées, TOUTES combattues par la Cgt (soutenue par une grande partie de la population très attachée à son système de protection sociale) mais certaines ont été mises en œuvre malgré tout, je n'en citerai que les principales qui à des degrés divers ont concouru à déstructurer le système .

IL est bien évident qu'en fonction du rapport de forces nous avons aussi obtenu des avancées significatives dans le système de protection sociale, mais c'est un choix délibéré je n'ai traité que des attaques qui pour la plupart ont malheureusement aboutit.

Les premières tentatives de déstructurations trouveront leur point d'orgue en 1967 avec les ordonnances Jeanneney, ministre de De Gaulle.

Ordonnances qui cassent l'édifice en 3 branches Maladie, famille et vieillesse qui devront désormais être indépendantes financièrement, et crée l'ACOSS, les URSSAF chargées de collecter les cotisations et de les répartir. C'est un premier coup contre la solidarité prise sous toutes ses composantes, et le prélude aux PLFSS...

Le ticket modérateur est augmenté (en 1946 sous la pression de certaines « féodalités » un ticket modérateur avait été maintenu 10% environ).

Les élections sont supprimées, un Paritarisme est établi qui offre la gestion de l'institution aux patrons et leurs alliés.

UNE AVALANCHE DE PLANS

Viendront ensuite une avalanche de plans : BARRE (74) VEIL (76) DUFOIX (85) BALLADUR (93) ROCARD (91) JUPPE (95) RAFFARIN, FILLON 2003. Tous ces plans accompagnés de lois ont eu des conséquences néfastes sur la population de notre pays.

Augmentation de l'âge de la retraite, baisse du montant des pensions, déremboursement des médicaments, franchises diverses, privatisation des hôpitaux

Balladur a été le premier à s'attaquer aux retraites du régime général et à leur mode de calcul, ce qui a entraîné à terme une baisse des pensions...

Sous le gouvernement ROCARD, en 1991, est créée la CSG, ce qui ouvre la voie à une sécurité sociale fiscalisée fondée sur un impôt inégalitaire, avec au passage également la baisse de la cotisation patronale « famille »

Parenthèse sur ce point : CSG qui a pris aujourd'hui une part de + en + importante dans le financement de la Sécurité sociale (21 % environ Maladie et famille).

CSG qui fait toujours l'objet de débat. Abrogation, élargissement de l'assiette, ou nouvelle taxe, je n'en dis pas plus, vous laissant à vos réflexions dans le débat.

4 ans après Rocard, le patronat n'ayant pas renoncé, JUPPE veut porter un coup décisif à la SECU, son plan prévoit entre autres que le BUDGET de la SECU soit voté par le parlement et ainsi le montant des dépenses serait fixé chaque année.



LA MAINMISE DE L'ETAT

Ce n'est ni plus ni moins que la mainmise de l'Etat sur le montant des remboursements et ce en toute contradiction, avec l'Art 1 de l'ordonnance de 1945 qui lui part des BESOINS SOCIAUX.

Le plan JUPPE prévoit également la création des ARS chargées dans les faits de supprimer des milliers de lits dans les hôpitaux.

Cette maîtrise comptable est toujours d'actualité avec la fermeture de nombreux hôpitaux de proximité pénalisant ainsi la population notamment la plus âgée dans certains territoires.

Si nous n'avons pas pu faire reculer le gouvernement sur ces deux points majeurs, la disparition programmée des régimes spéciaux (préservés à la libération) a elle été battue en brèche grâce aux puissantes manifs que nous avons initiées.

C'est en 2003 que sous une nouvelle pression du patronat, le gouvernement décide de s'attaquer aux retraites, ce n'est pas moins de 4 lois après celle de FILLON qui remettront en cause les droits acquis.

Sur ce point, il n'est pas inutile de rappeler que la CGT a été de tous les combats pour stopper les mauvais coups contre la protection sociale on ne peut pas en dire autant de la Cfdt qui a accompagné --et accompagne-- toutes les déstructurations du système.

Les dernières frappes sont d'une ampleur sans précédent, elles ne font que répondre aux injonctions de la commission européenne et du MEDEF.

Elles sont empreintes des thèses les plus libérales et sont un véritable puzzle qui a pour élément fondamental la destruction du système de protection sociale à la française. En premier lieu la signature de l'ANI en 2013 qui va provoquer ce que certains ont qualifié un véritable » Big Bang » de la protection sociale !

ET LA COMPLEMENTAIRE SANTE

Mais pour quelle raison me direz- vous la complémentaire santé a-t-elle été intégrée à cet accord sur la flexibilité et la sécurisation des parcours professionnels ?

Et bien en positionnant dès l'article 1 de cet accord les complémentaires santé (mutuelles, institutions de prévoyance, assureurs) au centre du futur système de protec-

Une CGT dans tous les combats pour stopper les mauvais coups.

tion sociale, celui-ci concrétise la volonté gouvernementale et surtout patronale d'enlever à la Sécurité Sociale, son rôle de protection UNIVERSELLE, tel que voulu par le CNR.

Ce choix fait partie d'une démarche dictée par la volonté de transférer sur l'INDIVIDU un maximum de responsabilités et surtout de charges financières. Au nom d'un sacro-saint devoir de pragmatisme économique, ils veulent détruire la société SOLIDAIRE et la cohésion sociale acquises par les luttes.

Le pouvoir financier voit là le moyen d'injecter dans leur « casino mondialisé » des sommes considérables qui échappent au secteur non-marchand, rappelons -nous le rapport Kessler, Vice- président du Medef de l'époque

qui dès les années 1990 veut privatiser Kessler l'a gouverne-

Kessler l'a rêvé, Hollande et son gouvernement le réalise.

années 1990 voulait la sécurité sociale... rêvé, Hollande et son ment le réalise.

Je ne développe pas plus car j'ai conscience d'être un peu long concrètement en mettant le cœur du système de santé et de protection sociale entre les mains des complémentaires seuls les plus riches d'entre nous pourront faire face aux coûts de santé.

Actuellement de nombreux retraités ne se soignent plus comme ils devraient le faire, certains n'ont même plus de complémentaire santé et pourtant c'est quand on est âgé que l'on est les plus gros consommateurs de médicaments ...lunettes...appareils auditifs etc....

**Sur ce point particulier, je profite de ce C G pour vous faire part d'une réalité actuelle qui mérite à mon sens une réactivité de l'UCR ; En effet de nombreux salariés une fois leur mise en retraite sont exclus des contrats groupes et sont livrés à eux-mêmes face au maquis des organismes complémentaires « sante » et des assureurs.*

D'autres confédérations, voire des communes, passent des contrats collectifs avec ces dits organismes pour limiter soit- disant le coût des mensualités et offrir un meilleur panier de soins.Si je suis conscient que nous ne sommes pas un syndicat de services, mais de luttes, il n'empêche que dans nos propres rangs cette question prend de plus en plus de place, aussi pourrions- nous prendre un moment pour en débattre ?

Concernant la Retraite complémentaire, on constate le même scénario sur l'évolution des régimes ARRCO AGIRC..... Avec toujours la Sécu en ligne de mire...

SIPHONNER LES RÉSERVES DE L'ARRCO

Le CAPITAL étant insatiable, l'idée du Medef est de siphonner les réserves de l'ARRCO . Pour cela la disparition de l'AGIRC est une étape incontournable pour développer massivement la capitalisation en substitution à la REPAR-TITION.

La dernière cerise sur le gâteau de la déstructuration de notre système solidaire c'est la mise en œuvre du pacte de responsabilité par le couple Hollande VALLS. Pacte qui est

dans la droite ligne des politiques austéritaires préconisées au nom de la DETTE par l'union européenne.

Pacte de responsabilité qui prévoit en 3 ans la suppression de la contribution des entreprises au financement de la branche « famille ».

Au travers de ce pacte le gouvernement contribue à l'achèvement de la

Les allocations familiales seront soumises à conditions de ressources et modulées.

fiscalisation des ressources de la branche famille et entérine ainsi le changement de nature des prestations familiales en la faisant glisser du statut d'outil de la politique familiale à celui d'instrument de la politique sociale.

Dans le même temps les allocations familiales seront soumises à conditions de ressources et modulées ce qui entérine un des principes forts du programme du CNR : l'UNIVERSALITE !

AU MOINS 21 MILLIARDS D'ÉCONOMIES SUR LES DÉPENSES DE SECURITE SOCIALE PROGRAMMES

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a prévu au travers du PLFSS 2015 de faire une économie d'au moins 21 milliards sur les dépenses de SECURITE SOCIALE.

L'enjeu est de taille !!! Construit à partir de l'obsession de la DETTE et de la recherche de la compétitivité des entreprises par la baisse du coût du travail ...toujours lui,ce pacte de responsabilité ou plutôt d'irresponsabilité va peser très lourd sur le niveau de prise en charge collectif des besoins sociaux de la population.

Exit le coût du capital qui saigne à blanc l'entreprise, en déplaçant l'investissement productif vers les marchés financiers et non vers l'EMPLOI et l'augmentation des salaires, sources de recettes pour la sécurité sociale et au-delà,sources de recettes de toute la protection sociale notamment l'assurance chômage. (Fortement attaquée elle aussi)

Force est de constater que toutes les mesures récentes vont dans le sens d'une fiscalisation des recettes dans le but d'effacer définitivement la cotisation patronale et livrer au final l'édifice au privé.

Et quel édifice ! Le gâteau fait saliver le capital et ses représentants .Sans vous abreuver de chiffres, j'en citerai quelques- uns ,selon-moi significatifs...l'édifice c'est :539 milliards d'euros à la clé, et pas question de toucher aux 312 milliards d'euros de revenus financiers non soumis à cotisations, aux 50 milliards d'exonérations de cotisations patronales , aux 60à 80 milliards d'évasion fiscale qui s'ajoutent au DON des cotisations « famille » et aux 20 milliards du CICE. J'en passe et des pires.

En 2012, 85 % des profits ont été reversés sous forme de dividendes.

En 1981, le travailleur français travaillait quatorze jours pour les actionnaires, quarante-six jours aujourd'hui. Cela donne une idée que ce qui coûte, c'est le coût du capital .

De l'argent il y en a donc mais pas pour satisfaire les besoins sociaux.

SUS AU SALAIRE SOCIALISE

Toutes les mesures mises en œuvre par Valls s'attaquent comme jamais au SALAIRE SOCIALISE et équivalent à un

La théorie des 3 piliers, inspirée des recommandations ultra libérales édictées en 1994 par la banque mondiale.

recul social de 70 ans!

Le patronat qui rêve depuis 70 ans d'être libéré de cette contrainte « absurde » (expression de Gattaz et rabâché en d'autres termes par

ses prédécesseurs) contrainte qui les oblige à renoncer à une partie de leurs profits pour financer des droits fondamentaux pour les salariés pensez donc...

Continuer à toucher son salaire, même quand on est dans l'incapacité de travailler, accéder aux meilleurs soins, avoir des moyens d'élever ses enfants, pouvoir vivre dignement sa retraite, c'est tout simplement surréaliste pour les patrons.

Patronat et gouvernements successifs poursuivent donc à marche forcée la disparition de la cotisation sociale avec un objectif commun aux libéraux et sociaux-libéraux la mise en œuvre d'un plan style « Chadelat ». Les plus anciens que nous sommes s'en souviennent, plan qui n'avait pu être mis en place à son époque et qui était inspiré des recommandations ultra libérales édictées en 1994 par la banque mondiale, recommandations plus communément appelée la théorie des 3 piliers, préconisations reprises dans le livre vert « retraites » au niveau européen.

LES TROIS PILIERS LIBERAUX

1^{er} pilier pour les plus pauvres notamment les personnes âgées qui serait obligatoire géré par l'Etat et financé par l'impôt

2^{ème} pilier qui devrait être également obligatoire, pré-financé, et géré de façon privée, son but favoriser les marchés financiers en y investissant les cotisations retraites, cela ne vous rappelle rien avec ce que je viens de vous dire précédemment sur la volonté du Medef de liquider l'AGIRC et de favoriser un développement massif de la capitalisation..

3^{ème} pilier pour les plus riches qui est constitué d'épargne privée facultative.

En résumé, selon cette idéologie libérale, les systèmes de retraite devraient avoir trois fonctions : la redistribution, l'épargne, et l'assurance. N'est-ce pas là le chemin emprunté par nos gouvernants ?

A l'époque le MEDEF s'était réjoui de ces propositions qui représentaient selon lui un régime équilibré.

SANS COMMENTAIRES !!

Pour mieux les combattre, il m'a semblé utile de rappeler QUE TOUTES ces mesures funestes pour NOTRE protection sociale SOLIDAIRE ONT UNE COHERENCE et que LIBERAUX et SOCIAUX LIBERAUX les appliquent avec zèle.

LA LUTTE IDEOLOGIQUE

La lutte est idéologique pour faire avaler la pilule, on nous a fait il a quelques temps, le coup du trou de la SECU repris en boucle, puis depuis plusieurs années on nous ressasse que le coût du travail est trop élevé. Ceci Pour nous culpabiliser. Même si je suis conscient que la société a évolué depuis 70 ans que

le chômage est plus élevé aujourd'hui qu'il l'était en 1946, que grâce aux progrès de la médecine et des techniques ont vit plus longtemps, que la proportion des personnes âgées est donc plus élevé.

Pour moi la protection sociale c'est un choix politique, c'est un choix de société, C'est notre bien commun !

Dans une société normalement humaine il faut soigner les malades, qu'ils soient jeunes, ou plus vieux, ce qui est le cas de la plupart d'entre nous et quel qu'en soit le coût. Ce choix relève du principe et ne devrait nécessiter aucune discussion, Il faut payer, même si le coût paraît insoutenable aux capitalistes. Car quelle serait l'alternative ? Ne pas soigner et laisser mourir pour ne pas à avoir à payer ?

D'autre part si l'on écoutait les experts sociaux-libéraux et libéraux d'aujourd'hui, seuls les salariés devraient supporter le poids d'un nombre accru de retraités.

Cette affirmation n'a rien d'évident et il nous faut la combattre. Car à mon sens, c'est l'inverse qui est évident, car parallèlement à l'augmentation des personnes âgées, la croissance économique et la productivité continuent leur progression.

Et donc c'est encore un choix politique, même s'il faut consacrer une part plus importante aux retraites nos richesses seront plus abondantes pour le faire.

Même si les discours sont bien rodés...la SECU serait malade de ses dépenses, les cotisations sociales et les emplois sont devenus des charges insupportables ritournelle du patronat et reprise hier dans la rue par quelques-uns.

NOUS, Nous devons, à la Cgt le dire haut et fort NON la Sécurité sociale n'est pas malade de trop de dépenses mais d'une insuffisance de recettes.

Si nous voulons inverser le cours des choses, nous devons inlassablement rappeler les fondamentaux de notre système social qui a fait ses preuves malgré toutes les attaques et qui s'est révélé un véritable amortisseur social en période de crise économique. Ah la crise elle a bon dos

Mais il n'y aura pas de sortie de CRISE sans des mesures sociales et politiques QUI S'ATTAQUENT FRONTALEMENT à LA LOGIQUE DU CAPITALISME.

La Cgt est porteuse de nombreuses propositions alternatives, il nous faut gagner la bataille des idées, face au patronat et aux gouvernants.

Je vous fais grâce de toutes ces propositions que vous connaissez aussi bien que moi, je dirai seulement qu'à la cohérence libérale destructrice de la protection sociale, nous devons opposer la COHERENCE de NOS propositions Cgt en matière de politiques publiques : modification du calcul de la cotisation sociale, transformation de la CSG ...réforme de la fiscalité, suppression des Exonérations patronales qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité économique, bien au contraire.

RECONQUERIR la SECURITE SOCIALE, pour la RECONSTRUIRE c'est l'affaire de TOUS, de notre UCR, bien évidemment, et de toutes les structures de la CGT, la lutte doit être INTERPROFESSIONNELLE et INTERGENERATIONNELLE.

Faisons tous ensemble, de 2015 une grande année de reconquête de notre **SECURITE SOCIALE SOLIDAIRE.**